



## SYNDICAT DE L'ORGE

Dans la continuité de la politique environnement et sécurité engagée depuis plus de 10 ans, **le Syndicat de l'Orge s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale** déclinée de façon opérationnelle sur son périmètre d'intervention « Gestion des cours d'eau, de l'assainissement et préservation de la vallée ».

Le Syndicat de l'Orge souhaite contribuer au développement durable de son territoire pour répondre avec cohérence aux enjeux environnementaux, sociaux et économique au niveau local.

Cette stratégie s'appuie sur les démarches et actions déjà engagées par le Syndicat pour intégrer la santé, la sécurité et les préoccupations environnementales grâce à nos certifications OHSAS 18001 et ISO 14001.

En définissant sa politique de développement durable, le Syndicat de l'Orge souhaite rendre lisible ses engagements auprès de l'ensemble de ses collaborateurs et parties prenantes et affirmer clairement ses objectifs de travail.

**La politique de développement durable du Syndicat de l'Orge se structure autour d'une stratégie fondée sur huit ambitions.**

# La stratégie de développement durable du Syndicat de l'Orge

## 1

### Atteindre le bon état écologique de l'Orge et de ses affluents

Tendre durablement vers un objectif de bonne qualité pour l'Orge et ses affluents, tel est l'enjeu principal du contrat de bassin « Agir pour l'Orge ! ». Il fédère l'ensemble des acteurs et financeurs autour de la reconquête de l'Orge aval et de ses affluents en vue d'obtenir un bon état chimique en 2021 et un bon potentiel écologique en 2027. Prévention des pollutions, réhabilitation des collecteurs, mise en conformité des branchements, restauration de cours d'eau sont les missions que s'est fixé le Syndicat.

## 2

### Valoriser écologiquement la vallée

Affirmer la « trame verte et bleue » de la vallée, en prenant en compte les enjeux sociaux, paysagers et environnementaux, tel est l'objectif du « Plan de gestion des espaces naturels » du Syndicat pour préserver les cœurs de biodiversité et développer les continuités écologiques à l'échelle des vallées et des territoires qui l'entourent.

## 3

### Prévenir le risque inondation

L'urbanisation grandissante de la vallée de l'Orge aval a augmenté le risque d'inondation et la vulnérabilité des habitants et des activités. Pour réduire ces risques, le Syndicat s'engage à développer sa connaissance du fonctionnement hydraulique de la rivière, à contenir les effets de l'urbanisation sur le régime hydrologique, par une meilleure gestion des eaux de pluie à la source et une sensibilisation des acteurs et de la population au risque inondation notamment à travers « Vig'i Orge », un système d'alerte aux riverains.

## 4

### Réduire les impacts environnementaux de nos activités

La lutte contre le réchauffement climatique, la maîtrise globale des déchets, la réduction des impacts de nos chantiers et ouvrages d'assainissement constituent des enjeux environnementaux majeurs pour le Syndicat. A ce titre et en s'appuyant sur sa certification ISO 14001, le Syndicat s'applique à toujours mieux prévenir et maîtriser ces aspects et à sensibiliser ses collaborateurs sur ces thèmes.

## 5

### Préserver la santé, la sécurité et valoriser les compétences de ses collaborateurs

En s'appuyant sur son système de management pour la santé et la sécurité au travail (OHSAS 18001) depuis 10 ans, le Syndicat oriente ses actions vers le respect des règlements, la prévention des risques, la formation et la sensibilisation de son personnel. En matière de ressources humaines, la politique du Syndicat repose également sur le développement des compétences, le partage et la valorisation des connaissances pour l'ensemble des collaborateurs.

## 6

### Garantir les pratiques éthiques

Conformément à ses valeurs et à ses engagements liés aux missions de service public, le Syndicat a pour ambition d'agir dans le respect des lois, des réglementations et des exigences internes et externes, de respecter les autres, de faire preuve de loyauté et d'honnêteté dans ses pratiques et de favoriser une culture de l'intégrité.

## 7

### Développer les solidarités internationales

Depuis 1995, le Syndicat est engagé dans des actions de coopération décentralisée au Niger par l'intermédiaire de programmes d'appui au développement durable. Ces programmes se déclinent autour d'objectifs précis comme la fourniture en eau potable, la lutte contre l'érosion des sols, l'assainissement et la formation des acteurs locaux. Le Syndicat a en outre adopté le Pacte d'Istanbul pour l'eau.

## 8

### Mobiliser les énergies locales et partager nos engagements

Communiquer, informer, écouter, travailler de concert, se faire évaluer, l'engagement du Syndicat est une volonté qui se partage. Acteur d'un système qui progresse grâce à l'interaction entre toutes les parties prenantes – citoyens, médias, prestataires, partenaires, fournisseurs et collaborateurs, le Syndicat développe de nombreuses actions de sensibilisation et d'information pour mobiliser ses différents publics, plus particulièrement en milieu scolaire, et encourage ses prestataires et fournisseurs dans la voie du développement durable et de la consommation responsable.

**Les ambitions du Syndicat de l'Orge en matière de développement durable sont déclinées au sein de plans d'actions dédiés. L'ensemble de la démarche s'appuie sur une politique de certification active en matière de protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité et d'un management qui place l'amélioration continue, les programmes d'actions, les audits, les évaluations et l'implication de tous au cœur du système. Chaque collaborateur porte ces engagements.**

**La Direction et les élus syndicaux sont les garants de leur mise en œuvre et s'emploient à intégrer l'ensemble de ses partenaires dans cette démarche.**

Adoptée en Bureau du 30/05/2013

Le Président

Bernard DECAUX

Le Directeur général des services

Jean-Marc BOUCHY